

Communiqué de presse

Paris, 7 septembre 2020

Veolia annonce le lancement d'une opération d'actionnariat ouverte à plus de 140 000 collaborateurs du Groupe

Veolia Environnement annonce le lancement d'une nouvelle opération d'actionnariat des salariés du Groupe. Cette opération, proposée à environ 140 000 salariés du Groupe, vise à les associer au développement et à la performance de Veolia. Le règlement-livraison des actions nouvelles à émettre devrait intervenir le 17 décembre 2020.

Les principales modalités de cette opération sont décrites ci-après.

Société émettrice

Veolia Environnement, société anonyme de droit français
Cotation : Euronext Paris (France)
Action ordinaire code ISIN : FR0000124141 VIE

Objectifs de l'opération

Ce plan d'actionnariat s'inscrit dans la politique de développement de l'actionnariat salarié du Groupe. Veolia souhaite, avec cette opération, associer toujours plus étroitement ses salariés, tant en France qu'à l'étranger, au développement du Groupe, en leur offrant la possibilité de souscrire directement ou indirectement des actions Veolia Environnement.

Cadre de l'opération – Titres offerts

L'offre est proposée dans le cadre du plan d'épargne groupe et plan d'épargne groupe international de Veolia Environnement conformément aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail et sur la base de l'autorisation des actionnaires accordée par la 21^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 22 avril 2020. Ses principales caractéristiques ont été arrêtées par la décision du conseil d'administration du 5 mai 2020. L'offre porte sur un nombre maximum de 56 726 653 euros (soit environ 2 % du capital).

Les dates de la période de souscription/révocation et le prix de souscription seront arrêtés par une décision du Président-directeur général agissant sur délégation du conseil d'administration, prévue le 5 novembre 2020. Le prix de souscription sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'action Veolia Environnement sur Euronext Paris durant les (20) vingt jours de bourse précédant la décision

du Président-directeur général susvisée, diminué d'une décote de 20% et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante.

Calendrier indicatif de l'opération

Le calendrier ci-dessous est fourni à titre indicatif et pourrait être modifié en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération.

Période de réservation : du 7 au 25 septembre 2020 (inclus)

Fixation du prix de souscription : le 5 novembre 2020

Période de souscription/révocation : du 6 au 10 novembre 2020 (inclus)

Règlement-livraison de l'offre : le 17 décembre 2020

Modalités de souscription

Bénéficiaires de l'offre

L'offre est réalisée en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, dans le cadre du Plan d'Épargne de Groupe (PEG) et du Plan d'Épargne de Groupe International (PEGI) de Veolia Environnement.

Elle s'adresse aux salariés du Groupe, ayant une ancienneté d'au moins trois mois dans le Groupe à la date de clôture de la période de révocation, situés dans les pays et régions suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Colombie, Corée du Sud, Émirats Arabes Unis, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Au Royaume-Uni, les salariés ont également la possibilité d'investir en actions Veolia Environnement dans le cadre du dispositif *Share Incentive Plan*.

Les anciens salariés retraités et préretraités qui ont conservés des avoirs au sein du PEG depuis leur départ du groupe sont éligibles à l'opération, sans le bénéfice de l'abondement.

Formules de souscription

Les bénéficiaires ont la possibilité de souscrire des actions Veolia Environnement à travers deux offres distinctes, une offre sécurisée avec effet de levier et une offre classique :

L'offre sécurisée avec effet de levier : le souscripteur bénéficie d'un abondement brut de 100 % de son apport personnel dans la limite de 300 euros, d'une garantie de son investissement total, abondement compris, et d'un multiple de l'éventuelle hausse du cours de l'action Veolia Environnement.

L'offre classique : le souscripteur investit en actions Veolia Environnement en bénéficiant d'une décote de 20 % sur le prix. L'investissement effectué sur l'offre classique présente un risque de perte en capital dans la mesure où il suivra l'évolution du cours de l'action Veolia Environnement à la hausse comme à la baisse.

Mode de conservation des actions

La souscription est réalisée par l'intermédiaire d'un FCPE ou, dans certains pays, en actionnariat direct.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans le FCPE seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE. Les droits de vote afférents aux titres détenus en direct seront exercés par le souscripteur.

Indisponibilité

Conformément à l'article L. 3332-25 du Code du travail, les actions souscrites en direct ainsi que les parts de FCPE seront bloquées pendant une période d'environ cinq ans, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les articles L. 3332-25 et R. 3324-22 du Code du travail, tels qu'applicables dans les différents pays de déploiement de l'offre.

Opérations de couverture

La mise en place des instruments financiers relatifs à l'offre sécurisée avec effet de levier implique des opérations de couverture réalisées par l'établissement financier structurant l'offre, sur les marchés et/ou hors marchés, au moyen d'achats et/ou de ventes d'actions, d'achat d'options d'achat et/ou de toutes autres transactions, à tout moment et en particulier à compter de la date d'ouverture de la période de détermination du prix de souscription et pendant toute la durée de l'opération.

Cotation des actions

Les actions Veolia Environnement sont admises aux négociations sur Euronext Paris. La demande d'admission des actions Veolia Environnement nouvellement émises à la cote sur le marché réglementé d'Euronext Paris sera effectuée dès que possible après la réalisation de l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR 0000124141-VIE) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Veolia Environnement. L'offre d'actions Veolia Environnement est strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus et sera mise en place dans les seuls pays où le cas échéant, une telle offre aura fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Les actions Veolia Environnement pouvant être acquises dans le cadre de cette offre ne font l'objet d'aucune recommandation de la part des autorités de marché gouvernementales ou des autorités réglementaires. Aucun conseil ou recommandation d'investir n'est donné par Veolia Environnement ou un employeur. La décision d'investissement est une décision personnelle, qui doit être prise par chaque salarié en tenant compte de ses ressources financières, de ses objectifs d'investissement, de sa situation fiscale personnelle, des autres alternatives d'investissement et du fait que la valeur d'une action cotée est fluctuante. À cet égard, les bénéficiaires sont invités à considérer la diversification de leur portefeuille de placements afin de s'assurer que le risque envisagé ne soit pas trop concentré dans un unique investissement.

L'offre est proposée à titre volontaire par Veolia Environnement. Ni Veolia Environnement ni les employeurs ne sont tenus de réitérer l'offre ou de faire des offres similaires dans le futur. Les conditions et modalités de l'offre ne font pas partie des contrats de travail des salariés.

...

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul

Tel.+ 33 1 85 57 42 16

sandrine.guendoul@veolia.com

Relations Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com